

AU NEPAL, UN VILLAGE :  
UNE AMITIE EN MARCHÉ

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 18 MAI 1997  
LE TREH (HAUT-RHIN)

Présents : Fanny Bonnet, Gisèle Bonnet, Jean-Claude Bonnet, Isabelle Della Vedova, Dominique Foeller, Marc Lubin, Jacqueline Lubin, Françoise Vilain, Jean-Marie Vilain.

Pouvoirs : 17

La séance s'ouvre à 9 h 50.

### **Rapport moral du président en exercice Marc Lubin**

L'objectif que s'était fixé l'association pour l'exercice a été atteint puisque deux pompes et un moteur ont été achetés pour nos amis népalais. Dominique Foeller, qui n'a pas participé au voyage, souhaiterait des précisions sur les solutions apportées aux problèmes qu'on se posait. M. Lubin explique que les familles se sont regroupées (9) et constituées en association structurée, avec un bureau (dont Pancha est l'actuel président). Le matériel devrait normalement permettre l'irrigation pendant la saison sèche; les villages sont regroupés collectivement et cherchent à se développer, mais l'argent fait défaut. Dominique anticipe sur le problème de l'appauvrissement des sols si on multiplie les cultures. LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

### **Rapport d'activité**

Le projet de voyage, prévu dès la fondation de l'association, a rencontré un franc succès : du 19 février au 5 mars, il a réuni 16 participants : 8 adultes et 8 jeunes!! Le séjour, bien préparé, a été varié : nous avons vu successivement le village de Pancha et ses alentours. A cette occasion, une prise de conscience concrète des problèmes et besoins locaux a pu se faire, sans oublier les liens d'amitié qui ont pu se créer, une fois passée la phase légitime de curiosité des habitants à notre égard. Chacun a pu apprécier leur gentillesse et leur serviabilité. Puis ce furent la réserve de Chitwan, Pokhara et le retour à Kathmandou. Sont joints au compte rendu : - un récit du voyage, rédigé par Marc Lubin- un journal quotidien détaillé du séjour fait par Fanny Bonnet. LE RAPPORT D'ACTIVITE EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

### **Rapport financier**

Il fait apparaître un solde positif en caisse de 6080,49 F. Le bilan financier détaillé est joint au compte rendu, ainsi que l'examen des comptes fait par un commissaire aux comptes. LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

### **Les projets de l'association**

Marc Lubin propose deux axes de réflexion : - quel type de projets veut-on favoriser? - quels moyens se donne-t-on et notamment comment développer l'association ?

#### *Les projets*

- Marc fait part du travail d'Elisabeth Meignan, documentaliste au LP Sonia-Delaunay à Thiers qui a réalisé avec professeurs et élèves un patchwork ; celui-ci sera le gros lot d'une tombola au bénéfice de notre association(1).

- Il signale que des membres de l'association SOS Enfants vont participer à nos activités.

- Il présente la revue Garuda, journal de l'association Népal-France et propose que notre association y adhère, afin de recevoir leur bulletin, très documenté. Le trésorier s'inquiète du prix de l'adhésion ; Marc précise qu'il va négocier et que celle-ci ne dépassera pas 300 F ; en contrepartie, nous pourrions faire passer des informations sur nos actions et projets.

- La discussion s'oriente ensuite sur les suites à donner au projet d'irrigation et Jean-Claude Bonnet présente les problèmes techniques qu'il a pu étudier sur place. La surface cultivable est d'environ 9 hectares soit un ha/famille

Principaux problèmes : - le franchissement de la route ; il faut acheter des tuyaux:

- le franchissement des chemins: même remarque;

- le franchissement du lit du ruisseau

Il a constaté aussi quelques défaillances techniques du matériel qui accompagne la pompe ; du petit matériel utilitaire a été acheté en France et acheminé sur place. Il estime à environ 300 mètres les besoins en tuyaux. L'assemblée s'interroge sur le mode de financement -total ou partiel- de ces tuyaux ; il est convenu que l'association prendra en charge 60 % du coût, 40 % restant à la charge des villageois ; notre souci est toujours d'aider mais aussi de responsabiliser. Toutefois, si ce prix était trop onéreux, le montant de notre participation serait revu.

Suite au voyage effectué sur place, deux axes d'intervention semblent se dessiner pour nos actions futures :

- une aide matérielle destinée à l'école où nous avons été reçus
- une aide matérielle aux jeunes mères prises en charge par madame Shestra.

#### 1° Les aides à l'école.

Rappel : celle-ci fonctionne avec des dons privés -qui s'affichent!- Malgré cela, les besoins sont énormes ; il faudrait les connaître avec précision et pouvoir les chiffrer ; Dominique soulève la question des enfants non scolarisés : pourquoi n'y vont-ils pas? pour des raisons matérielles ? sociales ? (castes ?). Marc : il est difficile de répondre à cette question, car notre séjour a été bien trop court pour tout connaître de cette vaste question de la scolarité. Existe-t-il même des statistiques fiables ? En tout cas ce qui apparaît, c'est : - la carence en matériel scolaire - la volonté des autorités de développer la scolarisation des jeunes. Il semblerait aussi que les parents d'élèves, constitués en association, poussent dans cette voie-là. La fin de la discussion est consacrée à la répartition des tâches:

Jacqueline Lubin et Fanny Bonnet vont reprendre contact avec la famille Shestra, pour évoquer respectivement le projet Ecole et le projet Santé. Marc et Fanny prendront contact avec l'association Népal-France, installée à Paris. Marc interviendra auprès d'Ashok, à Kathmandou, pour lui expliquer exactement ce que nous souhaitons.

#### 2° Le projet «santé publique»

Nous souhaiterions, si cela est possible, que les gens du village puissent élaborer eux-mêmes leurs projets, que nous financerions ensuite, en tout ou partie. Marc Lubin connaît Nanouche, qui travaille à Terres d'Aventures, et pourrait aller sur place pour «débroussailler» les problèmes. Gisèle Bonnet précise qu'il faut d'abord s'informer et connaître le fonctionnement local des structures de santé. Marc est parfaitement d'accord et rajoute que la démographie galopante est un des grands problèmes du Népal. Dominique objecte que le dispensaire tenu par Mme Shestra n'est pas celui de Juropani : pourquoi pas celui du village de Pancha ? Réponse : le choix n'est pas définitif : il s'agira d'abord de connaître les infrastructures existantes (infirmerie, dispensaire) puis de voir quelle aide on peut apporter. L'intérêt que présente madame Shestra est que nous la connaissons bien et qu'elle semble à même de pouvoir nous guider dans nos choix et jeter des ponts avec les autorités locales. Son action de prévention et de sensibilisation auprès des mères s'étend sur un secteur plus large que le village lui-même. Comme pour l'école, les villageois doivent investir dans la structure qu'ils désirent voir fonctionner, après quoi les autorités prennent le relais et les aident. Nanouche est mandatée officiellement pour faire un «état des besoins» et, peut-être, aider à élaborer un projet ; en tout état de cause, il n'est pas question de pallier toutes les carences gouvernementales en matière de santé mais d'aider à bon escient. Des contacts seront pris également avec Népal-France qui peut mieux nous renseigner sur ces problèmes, de façon à éviter des «gaffes».

#### Les moyens

Le président Lubin estime que les besoins matériels inhérents à nos projets nécessiteraient une certaine d'adhésions (donc de cotisations) ; d'un autre côté, il est souhaitable de garder l'aspect convivial qui a été à l'origine de notre association. Un effort de recrutement de nouveaux membres est donc demandé à chacun ; il s'agit de montrer que nous avons déjà réalisé notre premier objectif, que d'autres projets sont en cours d'élaboration ; pour ce faire, nous disposerons bientôt d'outils de communication : photomontage et vidéocassette. Pour les envois de photos, contacter Marc avant le 20 juin (maison) ou le 25 (Terre d'Av).

Jean-Claude Bonnet se propose de faire un plan technique des lieux et une présentation des problèmes rencontrés sur place.

#### Renouvellement du bureau - AG de l'année prochaine - Cotisations

Marc propose pour l'A.G. de 1998 un autre week-end : celui du 1er mai 1998, chez M.Lubin, à Huos.

Le montant des cotisations est reconduit.

Dominique Foeller accepte de poursuivre ses fonctions de trésorier ; idem pour Elisabeth Meignan au poste de secrétaire.